

Construction d'un bâtiment à faible empreinte environnementale pour l'Espace Jeunes à La Planche



© IFAC Ouest

Le projet

La commune de la Planche a lancé en début 2020 une réflexion globale sur les locaux mis à disposition des associations sur son territoire.

En complément d'une réflexion plus large et concertée avec les habitants, incluant la rénovation de l'actuel centre socio-culturel, l'équipe municipale a décidé de créer rapidement un nouveau bâtiment spécifique pour l'Espace Jeunes, dont les locaux existants n'étaient plus conformes à la réglementation incendie et non accessible PMR.

Ce nouvel équipement d'une surface intérieure de 100 m² avec un espace couvert extérieur de 40 m², est situé au cœur du complexe sportif et entre le pôle scolaire et le parc des Tourettes, soit un emplacement central et idéal pour ses activités.

Les points forts du projet :

- Intérêt et ambition du projet de construction à faible empreinte environnementale du point de vue énergétique et carbone, répondant par une action locale concrète, aux enjeux climatiques globaux;
- Dynamique portée par la commune dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur les différents équipements communaux sportifs et enfance / jeunesse
- Portée potentiellement importante d'une telle construction destinée aux jeunes générations, ainsi sensibilisées aux enjeux énergétiques et climatiques

Objectif du programme Leader : Soutenir la construction de bâtiments publics à très basse consommation et faible empreinte environnementale

- **Maître d'ouvrage :** Commune de La Planche
- **Calendrier :** 2021-2022
- **Localisation :** La Planche
- **Coût éligible :** 55 090 €
- **Coût total de l'opération :** 305 000 €
- **Subvention FEADER :** 13 477 €
- **Autres financements publics :** Etat, CAF, Région, Département

La commune qui participait à la « mission énergie » du Vignoble Nantais, a décidé de construire un bâtiment avec des objectifs de performance environnementales élevés : pour cette première réalisation du mandat municipal, le choix s'est porté sur un bâtiment de type BEPOS dans la démarche « énergie positive — bas carbone ».

Assistée de l'architecte, la commune a fait le choix d'une isolation très performante du bâtiment, afin de réduire au maximum la consommation énergétique et les impacts carbone du projet. Il en résulte un programme de travaux caractérisé par :

- Une conception en ossature bois (murs et charpente) ;
- Une isolation performante et biosourcée de toute l'enveloppe du bâtiment, en paille ;
- Un bâtiment à forte inertie thermique impliquant de faibles besoins énergétiques ;
- Le choix d'un poêle à granulés comme seule système de chauffage.

L'analyse de cycle de vie du bâtiment établit une performance après réalisation, de niveaux « Energie 2 » et « Carbone 1 » du référentiel national.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

